

Réflexion sur le concept de formation générale propre (en français, en philosophie et en quoi que ce soit)

Dans cet article il sera question de formation, de ce que veut dire «général» et de ce qu'est le «propre». Il sera inévitable, en conclusion, de faire quelques remarques sur ce qu'est une contradiction.

Dans l'expression «formation générale propre», le mot formation désigne les diverses qualités qu'un esprit peut acquérir en recevant un enseignement. Ces qualités se développent par l'acquisition de connaissances, c'est-à-dire la réception d'informations dont le sens est donné par un contexte dûment défini, et par la pratique d'activités intellectuelles liées à ces connaissances. Pour réfléchir sur l'expression qui nous occupe, cette définition sommaire est suffisante.

En effet, ce qui pose problème dans l'expression «formation générale propre» est plutôt la juxtaposition des mots «générale» et «propre». «Général» veut dire «qui s'applique à l'ensemble des éléments d'un domaine» alors que «propre» veut dire «qui appartient d'une manière exclusive à un domaine». Ainsi, acquérir une «formation générale propre» voudrait dire acquérir une formation qui concerne l'ensemble des éléments d'un domaine dans la mesure où cet ensemble appartient exclusivement à un autre domaine. Concrètement, pour donner ou acquérir une telle formation, il faudrait pouvoir identifier, en français, en éthique ou en politique par exemple, des généralités qui concernent exclusivement le domaine des sciences humaines, de l'administration, des sciences et techniques de la nature ou des arts et des lettres. Bref, cela est absurde. Jusqu'à preuve du contraire, de telles généralités n'existent pas.

L'exemple qu'André Painchaud rapporte (*Débats*, vol.4, n°3, mai 1995, pp.14-15) du comité sur les cours de formation générale propre en français du Cégep Lionel-Groulx, me servira pour montrer comment on peut s'accomoder de cette absurdité. Et oui! À force de croire que le ministère de l'Éducation ne peut pas se tromper, on peut faire comme si des généralités propres pouvaient effectivement exister, c'est-à-dire comme si une partie des généralités d'une discipline scolaire pouvait être particulière à un ensemble quelconque d'autres disciplines.

L'exemple donné par le comité de Lionel-Groulx est celui d'une différence entre la capacité de résumer un livre et la capacité de résumer un exposé oral. On voit aussitôt ici que la généralité est de savoir résumer et que le propre est, d'une part, l'écrit et, d'autre part,

l'oral. Mais où est la généralité propre? Est-ce qu'il y a des généralités sur le résumé qui ne concernent que l'oral et d'autres qui ne concernent que l'écrit? Sûrement non! Toutes les généralités du résumé concernent les deux et certaines particularités s'adressent à l'écrit et d'autres à l'oral. Ceci est élémentaire et montre qu'il n'y a pas ici, pas plus qu'ailleurs, de généralité propre. Ces mots «généralité propre» ne désignent rien de particulier ni de général.

Arrêtons-nous un instant pour nous demander si nous ne faisons que jouer sur les mots. Est-ce qu'il n'y a pas une véritable différence entre, par exemple, le commentaire ou le résumé d'un roman de Stendhal et la rédaction d'un compte-rendu d'entrevue avec un «bénéficiaire»? Sûrement que oui! Mais ce n'est pas du tout une différence entre deux choses qui seraient équivalentes par ailleurs. Celui qui devient expert en rédaction de comptes-rendus d'entrevue n'apprendra rien de Stendhal, tandis que celui qui réfléchit sur *La chartreuse de Parme* améliorera sûrement de beaucoup la qualité de ses entrevues et, de plus, il trouvera assez simple d'apprendre à rédiger ses comptes-rendus selon les normes des fonctionnaires en poste au moment de son emploi comme interviewer.

Dans un même ordre d'idées, je me plais souvent à répéter ces propos d'un vice-président aux finances de Télé-Métropole qui disait qu'après avoir déchiffré la seule «Introduction» à *La Phénoménologie de l'Esprit* de Hegel (qui n'est pas un théoricien de l'administration financière), il n'avait plus jamais eu de problème à déchiffrer un bilan financier. Cela ne veut pas dire que ce vice-président n'a pas fréquenté les H.E.C., mais simplement que lorsqu'on maîtrise le plus complexe, le plus simple devient facile à maîtriser; et que l'inverse n'est pas vrai.

Quand on maîtrise la lecture et l'écriture, les problèmes d'expression orale n'ont rien à voir avec la langue mais avec les émotions et la psychologie — cela ne veut pas dire, encore une fois, que l'expression orale n'a rien à voir dans les cours de français, de philosophie ou de quelque matière que ce soit, mais simplement que si l'on veut enseigner la rhétorique ou l'art oratoire (ce qui ne serait pas bête), il faudrait se tourner vers les grands discours plutôt que vers les conversations entre les fonctionnaires et leurs administrés. La dégradation de la richesse des échanges langagiers n'est pas une fatalité à laquelle il ne reste qu'à se plier; elle est une pente sans cesse à remonter. Si la connaissance des émotions et de la psychologie peut nous donner le courage et le savoir qu'il faut pour remonter cette pente, tant mieux. Mais il ne faut pas demander cela à l'étude de la grammaire.

Alors, est-ce jouer sur les mots que de dénoncer le barbarisme de la «généralité propre»? Demandons-nous plutôt ce qui se cache sous cette expression que tous trouvent «pas

très habile»? Il se cache (et pas très bien) l'idée que la maîtrise et l'usage de la langue, de la pensée et des connaissances en général serait différent d'un domaine d'activité à l'autre. Le seul argument qui peut à première vue sembler valable pour soutenir une telle vision des choses, c'est qu'effectivement le vocabulaire, les thèmes et les objets varient d'un domaine à l'autre. Mais ce sont là des *particularités* propres à chaque domaine. Il n'y a toujours pas de «généralité propre». Ainsi on aurait vraisemblablement voulu éviter l'expression «formation particulière» en français ou en philosophie. Pourquoi aurait-on voulu éviter de dire cela? De quoi aurait-on eu honte? En fait, ce lapsus cherche à cacher la soustraction d'une partie de la formation générale. Ce n'est pas un jeu de mots de dire qu'une formation spécifique n'est pas une formation générale. C'est plutôt un faux pas de la langue de dire l'une au lieu de l'autre. Et, heureusement, ce lapsus montre qu'il est encore honteux de vouloir donner une formation spécialisée dans un domaine à des gens qui n'en possèdent pas les bases, c'est-à-dire les généralités.

Il est dommage qu'André Painchaud voie de l'anarchie là où l'on essaie de contrer le désordre que sème l'inconscient du ministère. Saviez-vous que «dans les corridors», et en *a parte*, «certains» fonctionnaires de ce même ministère concèdent ou confient que «l'approche par compétences» *n'est pas*, je répète «*n'est pas*» une méthode pédagogique mais bien une méthode pour rédiger des «devis ministériels»? ! Alors que signifie la formation que vous avez reçue pour organiser votre enseignement selon l'approche par compétence? Sans le savoir, vous avez appris à rédiger des «devis ministériels»... mais il faut que subrepticement vous continuiez à poursuivre des objectifs, c'est-à-dire des buts, qui sont des acquisitions de connaissances qui donnent la capacité de juger et d'agir.

Alors, oui, sus à l'anarchie! Enseignons la langue et la littérature française. (Où peut-on apprendre mieux la langue que dans la littérature? Certainement pas dans les rapports du ministère!) Enseignons l'éthique et la philosophie politique. (Et faisons le autrement qu'avec le code du bâtiment ou les règlements de la corporation des comptables — qui ne s'en ofusquera pas — ou autrement encore qu'avec les recommandations du ministère de l'environnement; tous ces codes et règlements ne peuvent d'ailleurs pas être confondus avec des écrits du genre de la *Conférence sur l'éthique* de Wittgenstein ou *L'esprit des lois* de Montesquieu; la différence est claire.) Enseignons ce que les sociologues, économistes, psychologues ou politicologues ont élaboré de mieux plutôt que de patauger dans des «documents» où les «milieux concernés» décalquent et dégradent ces théories. Les pamphlets de la Bourse sont à interpréter et à comprendre à l'aide de connaissances en économie, ce ne sont pas des manuels ni des traités. Il en est de même de tous les «codes de déontologie» et

«manuels d'instructions» en ci ou en ça. Tous ces objets particuliers et concrets n'apparaissent pour ce qu'ils sont que si l'on connaît les généralités fondamentales du domaine dont ils font partie. La formation sur mesure peut parfois être un complément nécessaire, mais elle n'est pas l'équivalent d'une formation de base. Les vitamines et les *nutribar* ne remplacent pas les aliments, et la «maigreur» de la langue de certains étudiants est un bon exemple de ce que produisent les programmes vitaminés du ministère, au primaire et au secondaire. Bien sûr, c'est «son droit et sa responsabilité», au ministère, de faire de tels programmes, mais on ne fera dire à personne qu'ils nourrissent l'esprit. En fait, si nous ne voulons pas que nos finissants aillent grossir les rangs de ces faiseurs de programmes et manipulateurs de numéro de cours, il nous faut leur fournir, même en contrebande, autre chose que les vitamines *nouvelles et améliorées* de la pharmaco-pédagogie-de-devis-ministériels qu'on cherche à nous faire fourguer.

Malgré les apparences, nous nous sommes de plus en plus rapprochés de l'idée de contradiction. Vouloir donner une formation particulière à chaque «famille de programmes» n'est pas vouloir donner une formation générale à toutes ces «familles». Une volonté contredit l'autre. Il faut se décider; c'est l'un ou c'est l'autre. On ne peut pas faire des catégories avec des nuances. (On aurait peut-être pu parler d'adaptation de la formation générale, c'est-à-dire de nuances, mais pas de cours propres, particularisés et exclusifs). Deux choses sont soit différentes soit semblables. Si elles sont les deux à la fois, alors elles le sont selon des critères différents et non pas selon des critères semblables. Et si l'on invoque la «pensée de la complexité» pour suspendre les principes logiques d'identité et de non-contradiction, il faudrait tout de même définir, dans ce contexte, le sens du mot «confusion» (si une telle notion existe toujours dans la magie du vocabulaire des théoriciens de l'éducation en vogue, pour le moment, au ministère).

L'expression «général propre» est barbare et confuse. Elle relève de la *novlangue* et nous ne pouvons pas dire que nous n'avons pas été prévenus. La communication, c'est Babel, et ce n'est pas en divisant les langues et les philosophies qu'on évitera l'anarchie.

Sur le même ton, je terminerai en ne disant pas que je suis moi-même une généralité unique afin que vous compreniez bien que je ne m'exalte ainsi que pour mieux me soumettre aux règles de la licence poétique et inciter à la danse. N'est-ce pas?

Bernard La Rivière
professeur de philosophie